



Gestion des données économiques et sociales

Le besoin en données de haute qualité relevant de l'environnement marin n'a jamais été aussi important. En effet les lois et les directives nationales et internationales dépendent d'une meilleure connaissance sur les ressources disponibles préalablement à la création d'aires marines protégées et à la production de rapports sur l'état environnemental de nos mers. Le secteur maritime a réalisé d'excellents progrès en matière de collecte et d'homogénéisation des données marines. De plus, comprendre les activités humaines et leurs effets sur l'environnement marin est essentiel afin d'assurer une meilleure planification des mesures de conservation marine. Les données de ce type sont souvent manquantes ou, lorsqu'elles existent, elles sont gérées par des organismes différents et il est alors difficile de les compiler. Jusqu'à maintenant, les grandes initiatives européennes de bancarisation de données avaient largement ignoré les données marines économiques et sociales. Cependant, la plupart des défis abordés sont communs. Ils sont liés à la description efficace des données, à leur disponibilité, à leur format et à leur partage.



Principe de réutilisation des données : une seule collecte, plusieurs utilisations

Le **concept de données ouvertes** implique une évolution vers le principe basé sur « une seule collecte, plusieurs utilisations ». Un simple petit effort supplémentaire serait nécessaire pour pouvoir collecter des données et les rendre disponibles pour tous, en prenant l'habitude de décrire ou d'homogénéiser des jeux de données existants sans que cela puisse se révéler extrêmement chronophage et fastidieux. De plus, le manque d'informations importantes et exploitables peut entraîner des lacunes et biais lors d'analyses.





Comment décrire efficacement vos données – les métadonnées

Une métadonnée est une information structurée qui consiste à décrire, expliquer, localiser pour mieux utiliser et gérer l'information. La métadonnée est souvent appelée « la donnée de la donnée » ou « l'information sur la donnée »



- **De quoi traitent vos données ?** – Assurez-vous de bien renseigner le «pourquoi, quoi, où et quand » associé à votre projet.
- **Méthodologie** – Il est essentiel pour les personnes désireuses de réutiliser vos données de comprendre comment celles-ci ont été collectées. Utilisez si possible des protocoles de référencement standardisés et si vous utilisez une méthode particulière, faites en sorte de fournir une notice détaillée expliquant comment les données ont été collectées et analysées.
- **Droits de propriété et d'accès** – Identifiez clairement qui est le propriétaire de vos données, les modalités d'accès à vos données et les possibles restrictions d'accès ou d'utilisation de celles-ci.
- **Informations qualitatives** – identifiez clairement toutes restrictions ou limitations possibles à l'utilisation de vos données et indiquez si nécessaire les mesures entreprises pour assurer le Contrôle qualité et l'Assurance qualité de vos données.
- **Mots-clés et terminologie courante** – Facilitez la localisation de vos données en utilisant des mots-clés décrivant le thème principal de vos données et, si possible, ajoutez des termes issus du vocabulaire ainsi que de thésaurus courant pour identifier vos données.

Au sein de l'UE, la directive INSPIRE a élaboré pour les états membres une norme commune de métadonnées. Grâce au projet VALMER, une terminologie commune pour décrire les données économiques et sociales a été adoptée.



Créer de meilleures données

Voici quelques points à prendre en compte lors de la collecte de données :

- Existe-t-il des normes pour le type de données que vous collectez ?
- Créez, documentez et utilisez des Contrôles qualité et des Assurances qualité pour assurer la fiabilité de vos données.
- Vos données se suffisent-elles à elles-mêmes ? – Ajoutez des éléments de contexte pertinents si vos données ne peuvent être interprétées sans ceux-ci.
- Renseignez clairement chaque champ. Il est pertinent d'utiliser des termes concis pour remplir les champs des feuilles de calcul et des bases de données, mais assurez-vous de bien définir et de documenter ceux-ci afin qu'ils puissent être compris de tous.
- Détaillez clairement votre processus de traitement des données.



Stockage des données

Les données sociales et économiques sont le plus souvent collectées et gérées par des organisations qui n'ont pas d'expérience directe dans le secteur maritime, étant donné que les données traitent généralement des impacts sociétaux et des impacts terrestres des activités maritimes (production d'énergie, valeur des prises/captures, etc.). Il existe par exemple des centres de données établis, dont le Office of National Statistics et le UK Data Service (anciennement Economic and Social Data Service) en Angleterre et l'INSEE en France.

Cependant, l'engagement pour les données marines envers la communauté est limité, et il n'y a aucune norme commune concernant le stockage ou la diffusion des données. Les communautés britanniques et françaises travaillent activement à l'amélioration de cette situation.





Partage des données

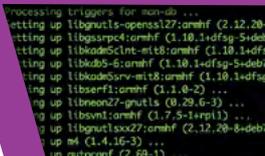
Le partage des données correspond tout simplement à l'action de rendre les données disponibles. Pour INSPIRE, le partage des données signifie « établir une infrastructure pour les données géographiques en Europe dans le but de soutenir les politiques environnementales communautaires, ainsi que les politiques et les activités susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ».

Alors que la transparence et la disponibilité sont considérées comme faisant partie de la méthode scientifique, on constate que les chercheurs et les autres secteurs n'ont pas encore accès à un grand nombre de données de recherche. C'est tout particulièrement le cas en sciences sociales et biologiques.

Les contenus et les services de l'OGC (Open Geospatial Consortium) ont pour vocation d'encourager le développement et la mise en place de normes ouvertes pour les services et le contenu géographique, la gestion des données SIG et le partage des données. Au sein du projet VALMER, nous avons travaillé à l'établissement d'une infrastructure de partage des données afin d'assurer la pérennité des données et des résultats du projet VALMER et même au-delà du projet.



Les données sont stockées dans PostgreSQL, un puissant système de gestion des bases de données relationnelles objet. Les données géographiques sont « accessibles » via la base de données en utilisant l'extension de logiciel libre PostGIS.



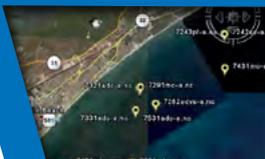
Les vues sont créées dans la base de données en utilisant un langage SQL permettant de définir dans la base de données quelles colonnes de données sont disponibles et téléchargeables.



La vue est ensuite publiée depuis la base de données sur GeoServer, un logiciel basé sur la plateforme Java qui permet à ses utilisateurs de voir, de modifier et de « partager » leurs données géographiques.



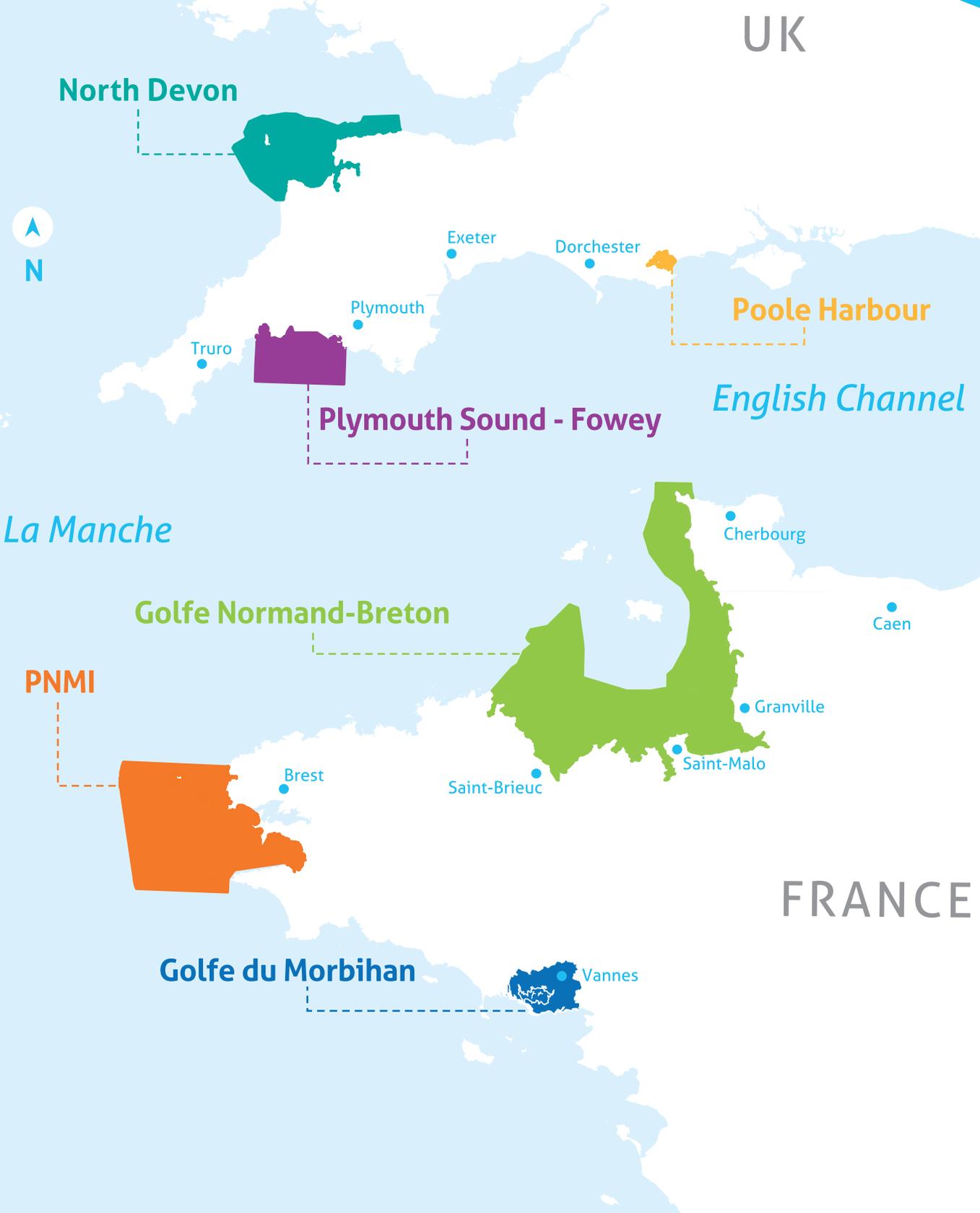
Les données sont partagées en utilisant une URL sur un site internet spécifique. Le format des données peut être adapté aux besoins de l'utilisateur final : tableurs (csv), fichiers géographiques (shp, kml), fichiers web codés (OpenLayers, GeoJSON).



Les logiciels SIG et les applications en ligne permettent aux utilisateurs d'analyser les données avec des logiciels statistiques.



Creation / Adaptation : VALMER - 10/2014 - Photo Credits: Laurie-Anne Le Créégam, Yannis Turpin / Agence des aires marines protégées - Art of sun, Ethan Daniels, Florida Stock / Shutterstock.com



VALMER est un projet sélectionné par le programme européen de coopération transfrontalière INTERREG IV A France (Manche) – Angleterre co-financé par le FEDER.